



OBJECTIF DE 1,5 DEGRÉ DE L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT POUR LE RECYCLAGE DU PET

Cela fait plus de 30 ans que le recyclage du PET en Suisse apporte une contribution importante à la préservation des ressources naturelles. En janvier 2022, PET-Recycling Schweiz a adopté un large paquet de mesures qui vise à poursuivre la réduction des émissions climatiques tout au long de la chaîne de création de valeur. Le recyclage du PET en Suisse endosse ainsi un rôle pionnier dans le respect de l'objectif de 1,5 degré de l'accord de Paris sur le climat.

Chaque année, le recyclage du PET permet d'économiser 126'000 tonnes de gaz à effet de serre*. Le recyclage du PET présente de ce fait un bilan climatique négatif, c'est-à-dire qu'il économise plus d'émissions climatiques qu'il n'en cause. Pour abaisser encore plus les émissions par le recyclage du PET, il a été élaboré, sous la direction de PET-Recycling Schweiz et en collaboration avec les experts climatiques de South Pole, un large paquet de mesures qui s'applique à la chaîne entière de création de valeur dans le recyclage du PET. Font partie de la mise en œuvre de ces mesures non seulement l'association PET-Recycling Schweiz et le commerce de détail, mais aussi les trieurs et les valorisateurs, les partenaires logistiques, etc. L'idée, c'est de s'engager sur le sentier de réduction prédéfini pour atteindre l'objectif de 1,5 degré fixé par l'accord de Paris sur le climat. « Cette décision nous fait entrer dans un monde inconnu. Nous sommes convaincus qu'il est possible de respecter les termes de l'accord de Paris sur le climat et que nous pouvons en outre donner un signal aux autres secteurs », précise Jean-Claude Würmli, directeur de PET-Recycling Schweiz. Bastien Girod, directeur des solutions climatiques pour l'Europe auprès de South Pole, souligne la portée de cette décision : « Le fait que PET-Recycling Schweiz se fixe des objectifs aussi ambitieux pour les émissions en aval dans le traitement et à la fin du prochain cycle de vie des matières est un signe fort et réjouissant pour la protection du climat au long terme. »

DE LA TRANSPARENCE PAR DES RAPPORTS

PET-Recycling Schweiz publiera les progrès réalisés dans un rapport environnemental annuel qui, à partir de 2023, paraîtra pour la première fois en annexe au rapport de gestion public. La mise en œuvre et le rapport seront accompagnés en continu par des experts sur le climat. Le public aura ainsi la possibilité de suivre de près les progrès réalisés. 2019 comptera comme année de référence pour les calculs.

*Étude Carbotech; économies en 2020 par rapport à l'incinération par une UVTD suisse typique et la production de PET neuf (voir communiqué de presse de PET-Recycling Schweiz du 28 mars 2022)

CONTACT

Pascal Simonetto
Responsable du bureau Suisse Romande,
PET-Recycling Schweiz
Ligne directe : 021 654 37 09
E-mail : simonetto@prs.ch

Ramon Waser
Marketing Specialist DACH,
South Pole
Ligne directe : 078 922 78 14
E-mail : r.waser@southpole.com



DÉCRYPTAGE

Le paquet de mesures défini est déployé dans trois domaines dits «scopes»:

Scope 1 : se rapporte aux émissions qui touchent à toutes les activités du bureau. C'est ainsi qu'ont déjà été réduits par exemple les surfaces de bureau et les voyages d'affaires. Notre flotte de véhicules sera en outre totalement électrifiée dans les années à venir. Le paquet de mesures permettra de réduire les émissions directes de PET Recycling Schweiz de plus de 80% d'ici 2030 par rapport à 2019.

Scope 2 : se rapporte à la logistique de collecte ainsi qu'aux partenaires contractuels de PET-Recycling Schweiz pour le tri et la valorisation. Pour la logistique de collecte, les énergies privilégiées à l'avenir seront l'hydrogène, le biogaz et l'électricité. En ce qui concerne les sacs de collecte jetables, on accroîtra la part de matériau recyclé qui, aujourd'hui déjà est élevée. Par ailleurs, ces sacs seront en partie remplacés par des sacs de collecte réutilisables. Chez les partenaires contractuels, on prévoit pour l'avenir d'utiliser systématiquement de l'électricité issue de sources renouvelables. En outre, plusieurs projets étudiés chez les partenaires contractuels portent sur la modernisation de l'infrastructure de tri et de valorisation suisse.

Scope 3 : il s'agit du domaine le plus ambitieux parce qu'il englobe tous les secteurs en aval et en amont où est mis en œuvre le PET recyclé. Cela signifie qu'à l'avenir, les acheteurs de PET recyclé devront répondre à des exigences encore plus strictes en ce qui concerne l'économie circulaire et la décarbonation. Ceci touche en particulier l'industrie de la boisson et le commerce de détail, mais aussi l'industrie automobile et du textile, car toutes utilisent des matières premières secondaires. L'objectif est de s'assurer que le précieux PET est recyclé autant de fois que techniquement possible avant qu'il ne finisse incinéré dans le cadre d'une valorisation thermique. Au final, il faudra trouver de nouvelles voies pour être en mesure de recycler des matières difficilement valorisables intégrées dans les processus de traitement ou qui se retrouvent par inadvertance dans la collecte. Au travers de ces mesures, les émissions tout au long de la chaîne de création de valeur devraient, d'ici à 2030, être réduites d'au moins 46% par rapport à 2019.

AUTRES DOCUMENTS

- [Site web PET-Recycling Schweiz avec des informations supplémentaires](#)
- [Matériaux iconographiques en qualité d'impression](#)
- [Communiqué de presse « Le recyclage du PET Suisse représente par an une économie de 126 000 tonnes de CO₂eq » du 28 mars 2022](#)

À PROPOS DE PET-RECYCLING SCHWEIZ

Fondée en 1990, l'association PET-Recycling Schweiz est impliquée dans la mise en vigueur de l'ordonnance sur les emballages pour boissons (OEB), dans la mesure où elle assure la collecte et la valorisation de bouteilles à boissons en PET. En collaboration avec ses membres, l'industrie de la boisson et le commerce de détail, l'association s'est fixé comme objectif de faire de la bouteille en PET l'emballage pour boissons aux meilleures performances environnementales, ce par l'innovation, l'exploitation d'une énergie verte et des investissements dans une infrastructure de recyclage ultramoderne. L'association apporte ainsi une contribution importante à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles.

En 2022, la branche du recyclage du PET suisse s'est par ailleurs engagée à respecter l'accord de Paris sur le climat, ainsi que l'objectif de 1,5 degré jusqu'en 2030.

PET-Recycling Schweiz est membre de l'association faîtière regroupant Swiss Recycling, la Communauté d'intérêts pour un monde propre et l'Allianz Design for Recycling Plastics.